Image not found or type unknown

succession après le décès d'un grand oncle

Par **orchidee**, le **11/03/2013** à **10:28**

Bonjour,

Mon grand oncle est décédé... il n'avait pas d'enfants, pas de femme.. il avait 5neveux. Sur ces 5neveux 3 sont encore en vie... Mon père faisant parti d'un des 2 neveux décédés.
A son décès, il avait sur son compte 58 000€
J'aimerais savoir comment cela se passe.... l'état prend t'il une part(si oui combien?) et le reste est divisé est-il divisé en part égal entre neveux et donc petit-neveux (pour ceux qui représentent les neveux défunts)...?
Merci par avance de votre réponse.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés